

*L'Adresse—M. Caccia*

sants groupes commerciaux ou nations industrielles si nous n'avons pas mis un terme à nos problèmes domestiques?

• (1650)

Nous ne serons en mesure de tirer de notre nation toute la force et l'énergie qu'elle renferme que si nous nous comprenons mutuellement. Et nous ne pourrons en arriver à cette compréhension si désirée, tant et aussi longtemps qu'il nous faudra des interprètes pour communiquer entre nous. Tant et aussi longtemps que de tels aides seront nécessaires, dans cette enceinte ou ailleurs, nous demeurerons étrangers les uns aux autres.

Monsieur le président, j'aimerais aussi signaler que nos exportations vers les pays francophones ont quadruplé depuis 1968. Cette petite précision démontre que lorsque nous parlons de bilinguisme, nous parlons également de notre pain quotidien.

Je traiterai d'un autre aspect de la vie canadienne qui semble être en contraste violent avec l'esprit de notre époque, époque marquée au sceau de l'exploration spatiale, des découvertes humaines en ce qui a trait aux sciences et à la technologie, des taux d'accroissement rapide, des communications par tout le globe, savoir la conduite des gouvernements provinciaux dans le contexte canadien. Ainsi, nous sommes saisis des intentions d'une province qui ne poursuit qu'un but restreint se rapportant à ses intérêts particuliers, en faisant abstraction du reste du Canada, comme si elle constituait un État à elle seule, ou qui estime que le gouvernement fédéral dépense trop dans une autre province ou, enfin, qui désire vendre toutes ses ressources naturelles tandis que d'autres s'opposent à une telle pratique. Il n'est pas étonnant que certaines personnes se demandent si les premiers ministres provinciaux ont vraiment à cœur les intérêts du Canada, et où cela conduirait notre pays si Ottawa permettait à tous ces barons provinciaux d'en faire à leur tête.

Monsieur le président, nous, députés fédéraux, estimons qu'il n'y a pas de frontières. Quant à nous, du gouvernement fédéral, nous dirigeons nos efforts vers les endroits où les besoins se font sentir. Nous baillons des fonds là où le chômage sévit ou, encore, nous suppléons aux besoins relatifs au logement. Nous le faisons non pas pour le Nouveau-Brunswick, le Québec ou la Nouvelle-Écosse, mais pour tout le Canada. C'est pourquoi nous ressentons de la répulsion pour tout ce qui suggère le favoritisme ethnique.

Les provinces ont un rôle à jouer dans la réalisation de l'unité canadienne. Elles doivent avoir une vision plus large des événements, plutôt que de ne viser qu'à obtenir de l'argent du gouvernement fédéral; elles doivent penser et agir en vue de la réalisation d'objectifs nationaux. Si elles y croient, elles y travailleront par l'intermédiaire des bureaux canadiens à l'étranger, plutôt que par celui de leurs propres bureaux à travers le monde.

Cette façon d'agir de certaines provinces, monsieur le président, dans l'établissement de leurs propres bureaux à l'étranger, témoigne d'un manque de confiance envers le Canada. On constate aussi un manque de confiance envers le Canada, lorsque les trésoriers provinciaux ne coopèrent pas avec le gouvernement fédéral, quand le ministre des Finances (M. Turner) fait des recommandations raisonnables dans le but de coordonner les emprunts de capitaux nécessaires aux besoins des provinces.

C'est pourquoi, en ce début d'année, nous nous demandons quelle direction nous allons prendre. Pour moi, mon-

sieur le président, la réponse est très claire: nous devons nous efforcer d'acquiescer cette unité qui nous renforcera et nous permettra de faire face aux problèmes extérieurs qui écherront au Canada. Nous devons mettre fin à nos dissensions internes; nous ne pouvons nous permettre de tolérer des barons provinciaux qui poursuivent des objectifs contraires à l'intérêt national. Sur cette route principale qui conduit vers l'unité canadienne, les provinces peuvent et doivent jouer un rôle positif.

De plus, la pratique quotidienne du bilinguisme, et non seulement son acceptation par tous les Canadiens, peut et doit jouer un rôle unificateur. Nous devons accélérer cette pratique plutôt que la ralentir, monsieur le président. Nous ne pouvons pas attendre que la prochaine génération le fasse pour nous. Il sera peut-être trop tard à ce moment-là! Un Canada bilingue suppose un Canada multiculturel. Façonnée par toutes ces forces, notre nation s'enrichira.

[Traduction]

**M. Doug Neil (Moose Jaw):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord me joindre aux autres députés de la Chambre pour vous exprimer mes plus sincères félicitations. Pendant la brève période où j'ai été à la Chambre, votre tact et votre impartialité à présider les périodes des questions et nos débats quelquefois orageux m'ont fortement impressionné. Je tiens également à féliciter le député de Halifax-East Hants (M. McCleave) qui a été élu Orateur adjoint.

En tant que nouveau député, je tiens à dire que c'est un grand honneur pour moi de représenter au Parlement les habitants de la circonscription de Moose Jaw. Je ferai tout mon possible pour les représenter comme un homme politique se doit de le faire, et pour ne pas trahir la confiance qu'ils m'ont accordée.

Je représente une circonscription composée d'habitants d'origines différentes. Certains d'entre eux sont des personnes qui sont venues au Canada de diverses régions d'Europe, avant le début du siècle, pour reprendre des concessions. Il y a des descendants de ces concessionnaires ainsi que de nouveaux immigrants. Des personnes d'origine ukrainienne, russe, finlandaise, anglaise et écossaise, et bien d'autres, vivent toutes dans une harmonie complète et sont fières d'être canadiennes. Des personnes qui célèbrent leurs fêtes nationales et conservent toutes leur culture propre font passer le Canada en premier lieu. Je suis fier, monsieur l'Orateur, de représenter de telles personnes.

Si certains députés ont traversé la Saskatchewan en empruntant la transcanadienne, ils auront pu constater, en partant d'un point situé à l'est de la ville de Moose Jaw et en allant vers l'ouest, vers la ville de Herbert, que c'est tout près de la frontière sud de ma circonscription. La circonscription s'étend au nord depuis Moose Jaw et Herbert jusqu'à une ligne tracée d'est en ouest qui se trouve à environ 20 milles au sud de la ville de Saskatoon. C'est une grande circonscription, qui représente environ 9,000 milles carrés, avec une population de près de 62,000 habitants. Les plus belles exploitations agricoles de l'Ouest s'y trouvent et, alors que la région produit une importante quantité de blé et de céréales secondaires, il y existe une grande industrie de bétail. La potasse et le sulfate de sodium sont également extraits dans cette région.

Dans les limites de ma circonscription se trouve le barrage Gardiner, d'environ 210 pieds de hauteur et s'étendant à travers la vallée de la Saskatchewan-Sud sur envi-